

CONSEIL INTER-RELIGIEUX CONGOLAIS (C.I.C) **(CADRE DE CONCERTATION INTERCONFESSIONNEL)**



**PLAIDOYER EN FAVEUR DE MECANISME JUSTICE, VERITE
ET RECONCILIATION
PREALABLE A UN DIALOGUE INCLUSIF EN RDC**

NOTE CONCEPTUELLE

JANVIER 2026

**PLAIDOYER EN FAVEUR
DU MECANISME
JUSTICE, VERITE
ET RECONCILIATION,
PREALABLE A UN
DIALOGUE INCLUSIF EN
RDC.**



1. Contexte et justification

La République Démocratique du Congo (RDC) continue de subir des cycles de conflits récurrents et des violences persistantes des groupes armés, tant locaux qu'étrangers, soutenus pour la plupart d'entre eux par certains de ses voisins dont le Rwanda et ce, en dépit de la présence, depuis près de deux décennies de la mission de paix des Nations Unies en RDC, à savoir la MONUSCO et bien plus, des processus politiques et diplomatiques de paix nationaux, régionaux (Accords de Nairobi et de Luanda), internationaux (Résolution 2773, Accords de Doha et de Washington), initiés à plusieurs niveaux, ont établi fort malheureusement, la base d'une paix et d'une stabilité relative dans la durée.

En effet, ces cycles des conflits armés ont entraîné notamment des millions de morts, des personnes déplacées, des violences basées sur les genres, des interruptions prolongées de la scolarité ainsi que la désintégration du tissu économique national.

Les atrocités telles que rappelées, sont documentées dans plusieurs rapports des agences et experts des Nations Unies et des organisations internationales non gouvernementales de défense des droits de l'homme, restent à ce jour impunies sans que certains auteurs ou coauteurs desdits actes ne soient inquiétés ni déférés devant la justice, et que des réparations y afférentes en faveur des victimes soient envisagées.

Dans ce contexte, la mise en œuvre des programmes nationaux de reconstruction, des réformes de la sécurité et d'éradication de la pauvreté sont constamment interrompues ou mieux compromises.

Malgré ces défis, la crise actuelle qui sévit dans la partie orientale du pays, laquelle est caractérisée par l'occupation des provinces du Nord- et du Sud-Kivu, constitue non seulement une sérieuse menace pour la paix et l'intégrité territoriale mais aussi un frein pour la stabilité institutionnelle. Cependant, elle offre la possibilité de s'atteler aux causes des conflits armés et de mettre un terme à leurs effets néfastes sur les populations victimes ainsi qu'à l'« assurance d'impunité » dont bénéficient certains seigneurs de guerre locaux.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Il sied de signaler que, fort des impacts, de la récurrence et de l'implication de certains acteurs de la géopolitique dans ces cycles de violences, et des enjeux socio-économiques de ces conflits, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité provoqués par ces conflits, ont été récemment qualifiés de « GENOCOST » (génocide pour des gains économiques), et marqué profondément la mémoire collective nationale.

Cette note conceptuelle a pour objet l'opérationnalisation du plan stratégique (vision) du Conseil Interreligieux Congolais, afin de mettre en place un mécanisme de justice transitionnelle, à savoir : vérité et réconciliation.

2 Objectifs

☒ Objectif global

Créer un climat de confiance et de décrispation entre acteurs, en vue d'une paix durable et au rétablissement de la sécurité et la cohésion nationale à travers la mise en place d'un mécanisme national de justice, vérité et réconciliation.

☒ Objectifs spécifiques

- Elaborer la cartographie des territoires affectés par les conflits armés successifs (état des lieux des données géographiques, démographiques, économiques et autres) ;
- Mettre en place les outils et les mécanismes d'une justice transitionnelle afin de juger les différentes violations massives des droits humains subies par les populations congolaises (crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes économiques...) ;
- Identifier à travers les différents rapports des Nations Unies les violations de droits de l'homme en lien avec les guerres d'agression et les activités des groupes armés locaux et étrangers ;
- Favoriser le processus inclusif de réconciliation nationale ;



OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Elaborer un plan d'action humanitaire pour accompagner le retour des déplacés des guerres dans leurs communautés respectives ;
- Sensibiliser, former et partager les bonnes expériences de la culture de paix ;
- Mettre un terme à l'impunité des certains seigneurs des guerres à travers une justice transitionnelle ;
- Mobiliser les partenaires nationaux et internationaux pour soutenir le processus de justice transitionnelle en RDC et un programme national de reconstruction des territoires victimes des affres de guerres dont une partie du financement proviendrait notamment, des sanctions internationales contre les entreprises multinationales ou des pays impliqués directement ou indirectement dans les faits de guerres en RDC ;
- Organiser les audiences publiques de vérité et de réconciliation.
- Favoriser le retour de la paix et la sécurité par la mise sur pied d'un mécanisme de vérité et réconciliation nationale en lien avec la reconnaissance du génocide congolais, préalable à tout dialogue national ;
- Etablir les causes des cycles récurrents des conflits armés dans la partie orientale du pays ;
- Rétablir la paix dans l'ensemble des territoires occupés ;
- Partager les expériences apprises des autres modèles des commissions justice, vérité et réconciliation, et dupliquer les facteurs de succès dans le contexte de la RDC ;
- Renforcer la mémoire collective et l'éducation civique autour de la culture des valeurs de paix, de dignité et de solidarité ;
- Contribuer à la cohésion nationale et à la prévention des conflits futurs.

A photograph of a buffet service. In the foreground, a man in a blue shirt is seen from the side, holding a white plate. Behind him, other men in blue shirts are also serving themselves. To the left, a person in a white chef's hat is visible, serving food from a large tray. The buffet table is covered with a red cloth and has various food items, including what looks like meat and vegetables. A large stack of white plates is in the foreground. The background is a red wall.

RÉSULTATS ATTENDUS

RESULTATS ATTENDUS

- 1. Le mécanisme Justice, Vérité et Réconciliation est institué par une ordonnance présidentielle ;**
- 2. Un rapport national de vérité et de reconnaissance du génocide congolais est produit et publié.**
- 3. Les victimes bénéficient d'un mécanisme effectif de réparation et d'assistance.**
- 4. Les activités de mémoire, de dialogue communautaire et d'éducation à la paix sont organisées.**
- 5. Le plaidoyer diplomatique pour la reconnaissance internationale du génocide congolais est renforcé ;**
- 6. Une juridiction internationale est créée afin de juger tous les crimes imprescriptibles commis en RDC ;**
- 7. Le respect de l'application des accords de paix et de partenariats stratégiques signés par la RDC ainsi que de la résolution 2773, renforcent le retour de la paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire national ;**
- 8. Les audiences publiques de vérité et réconciliation sont tenues.**



MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

APPROCHE METHODOLOGIQUE

Tenant compte de la mission prophétique de l'église et l'implication de cette dernière dans la recherche de la paix, le processus sera conduit dans une approche participative et inclusive, impliquant toutes les forces vives notamment :

- Les leaders religieux ;
- Les institutions publiques (Présidence, Parlement, Gouvernement, Magistrature, Presse et médias et autres Institutions d'appui à la démocratie) ;
- L'Armée, la Police Nationale et le Service National ;
- Les provinces et les ETD touchées par les conflits armés ;
- L'opposition politique et non politique ou groupes armés ;
- Les victimes et associations de défense des droits humains ;
- Les communautés locales et les autorités coutumières ;
- Les organisations des jeunes et des femmes ;
- Les organisations socio-professionnelles des secteurs de la justice, santé, éducation, recherche scientifique et autres ;
- Les Chancelleries, les organisations internationales et les partenaires techniques et financiers, etc.

Par ailleurs, cinq (5) étapes clefs suivantes, fixent le déroulé des travaux de la commission à mettre en place.

Il s'agit de :

- Première étape : Travaux préparatoires ou Avant -projet de la commission justice, vérité et réconciliation ou phase de consultations ciblées et de recueil documentaire, soit la ronde auprès des acteurs étatiques et non étatiques ainsi que des chancelleries ;
- Seconde étape : Audit diagnostic de la problématique de menace de la paix et sécurité dans la partie orientale de la RDC et revues d'esquisses comparées des voies de sortie de la crise : cas de l'approche de la mission MONUSCO et la commission justice, vérité et réconciliation ;

Cette phase consistera à une analyse SWOT des expériences apprises de deux approches et modèles aux contextes différents, mais ayant cependant, les mêmes objectifs recherchés.

Le diagnostic participatif multi acteurs et partenaires, aidera également d'apprécier le niveau de maturité, de qualité et d'efficacité des outils du système de management ou gouvernance politique de la RDC et de documenter ses dysfonctionnements ou non-conformités majeures ;



APPROCHE METHODOLOGIQUE

• Troisième étape : Planification stratégique

Il s'agira à ce stade de définir les axes stratégiques d'intervention pour le rétablissement de la paix, les objectifs à atteindre par axe, les actions prioritaires à mener et le cadre des résultats attendus ;

• Quatrième étape : Mise en œuvre du plan stratégique

Concernant cette étape, il est envisagé l'opérationnalisation de la stratégie de retour de la paix, du suivi des indicateurs et du reporting des activités des processus de paix à bâtir.

En outre, elle consistera à procéder également à la Compilation des inputs et outputs attendus de la commission et ce, moyennant un contrôle de leur qualité à savoir l'exactitude, l'exhaustivité, l'accessibilité ou disponibilité des données et informations renseignées et des ajustements éventuels pour des améliorations ;

• Cinquième étape : Fixation des audiences publiques de vérité et réconciliation.

Cette dernière étape permettra d'établir un dialogue intercommunautaire à travers l'audition des plaintes enregistrées, des témoignages reçus, des preuves, et afin de formuler des recommandations ainsi que des mesures ou décisions de réparation des victimes.

6. Partenaires et bénéficiaires

Les principaux bénéficiaires directs seront les victimes des violences, leurs familles et les communautés, les provinces et les territoires affectés par les conflits armés. Les partenaires clés concernés sont notamment, le Gouvernement de la RDC, les Nations Unies, l'Union africaine, les organisations de la société civile, les institutions religieuses et les partenaires techniques et financiers impliqués dans la justice transitionnelle.

7. Budget estimatif

Le budget prévisionnel global sera déterminé à l'issue de la phase de cadrage pour couvrir les activités de planification, d'opérationnalisation, de réparations, de communication et de suivi-évaluation.

Conclusion

La vérité et la réconciliation en RDC constituent un pilier essentiel de la reconstruction nationale et de la consolidation de la paix. La présente note conceptuelle appelle à un engagement collectif, institutionnel et international pour faire avancer l'agenda de la reconnaissance du génocide congolais comme un point de départ majeur vers une justice réparatrice, une cohésion renouvelée et une paix durable.

Cette initiative vise non seulement à renforcer l'autorité de l'Etat, à consolider la confiance entre les citoyens et les institutions, garantir la paix durable dans un cadre démocratique, mais aussi, de faire de la justice transitionnelle un levier de stabilisation nationale, de consolidation démocratique et de restauration de la souveraineté juridique de l'Etat face aux cycles des violences et agressions extérieurs.

Ce mécanisme de recherche de la paix, qui se veut à la fois innovant et inclusif pour plus d'appropriation dans la durée, est également un projet de rupture avec le passé, et vient à point nommé pour proposer, en réponse aux limites et faiblesses des initiatives antérieurement esquissées, un plan stratégique national de retour de la paix au terme d'un diagnostic approfondi où la justice, la vérité et la réconciliation constituent des axes ou leviers stratégiques de rétablissement de la paix.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, le plan stratégique national de la paix veillera à ce que les actions prioritaires et à impacts visibles, préalablement définies par consensus, puissent contribuer à la réalisation des jalons significatifs de paix attendus des pilotes et/ou copilotes des processus, et ce dans le respect des échéances à convenir.

En plus, les situations de dysfonctionnements ou de non-conformités éventuelles, devront faire l'objet d'alerte précoce dans le cadre de suivi-évaluation des processus, de la transparence et redevabilité.

A group of men in suits are standing in a modern building hallway with large glass windows. The man in the foreground is wearing a blue suit and has his hands in his pockets. The other men are in the background, some in grey suits and one in a white suit. The text "LES CHEFS RELIGIEUX SIGNATAIRES" is overlaid on the image.

LES CHEFS RELIGIEUX SIGNATAIRES



S.Em. Docteur Dodo Israël KAMBA BALANGANAY
Archevêque de la Mission Sacerdoce Royal, Représentant
Légal et Archevêque Supérieur des Communautés Unies
du Réveil, CUR en sigle

Sheikh ISSA MBAKI KUSU,
Imam et Représentant Légal du Conseil Supérieur Chiite de
la République Démocratique du Congo (CSC)

S.Em Apôtre Emmanuel BOLIA
Représentant Légal de l'Eglise de Jésus-Christ de l'Esprit de
Vérité (EJCEV/BIMA)

S. Em Révérend Dieu merci KINGONGI
Représentant Légal de l'Eglise Chrétienne Union de Saint –
Esprit/MPEVE YA LONGO (ECUSE)

Sheikh Ali MWINYI
Représentant Légal de la Communauté Islamique au
Congo (COMICO)

S.Em Docteur Diamant Bob KALONJI
Archevêque de Ministère Chrétiens LAGOS RHEMA,
Président National et Représentant Légal de l'Eglise Non
Dénominationnelle du Congo (LOGOS RHEMA)

Apôtre Patriarche KABONGO KANTU Christophe
Représentant Légal de la Nouvelle Apostolat Authentique
(ENA-A)

A photograph of two men in clerical attire standing in a hallway. The man on the left is in profile, wearing a white shirt and a gold chain. The man on the right is facing him, wearing a blue clerical suit with gold buttons and a green watch. The background shows a hallway with a door and a wall-mounted device.

SECRETARIAT TECHNIQUES



I. COORDINATION

- Maître Guylain MONDJONDO, Coordonnateur
- Professeur Amine KATEMBO, Coordonnateur Adjoint
- Monsieur Jean-Baptiste SAY Rapporteur

II. INTERVENANT SPECIAL

- Bishop DJAMBA SAMBA wa SHAKO Abraham

III. LES EXPERTS

1. Professeur Charles ODIKO
2. Professeur François MOMINDO
3. Professeur Pierre N'SANA BITENTU
4. Professeur Moïse KIBANDA BUKASA
5. Professeur Greg MUKENDI NGOMBO
6. Professeur Alphonse PONGOMBO
7. Professeur Albert TSHINYAMA
8. Professeur Bruno TANDJOLO
9. Maître Red LANGA
10. Avocat Général Albert KASHAMA
11. Maître Frank MUKENDI
12. Maître Médard MUKENDI
13. Maître TSHISEKEDI KASENDA
14. Monsieur Ben NGOLA
15. Maître Blaise KEDIALONGO
16. Maître Jonathan MUHIYA
17. Monsieur Jésus LONGANGE
18. Docteur MAVULA HASHLAY
19. Docteur Déjeune KAMBA
20. Monsieur SALEH METONGO
21. Monsieur CASHELIN KIALA
22. Monsieur Moussa BAHATI
23. Monsieur Israël MABAYA



IV. PARTICIPANTS

- 24. Monseigneur Moïse TSHIBUMBU
- 25. Évêque Ben LUABEYA
- 26. Monseigneur Elisé MEMBO
- 27. Révérend Alain KITANGWA
- 28. Révérend Guy NYAMASEKO

V. SERVICES TECHNIQUES

- 29. REVEREND VICKY KABEYA
- 30. REVEREND JERMIE BOWER
- 31. Monsieur Charles MAYANGI
- 32. Monsieur Richard KABEYA
- 33. Ingénieur Crispin MIKANE
- 34. Ingénieur Sédard KINDINDI
- 35. Ingénieur Christian NDAYA

VI. RESTAURATION

- 36. Madame Jeanne NGOYA
- 37. Monsieur Henri TSHONZA
- 38. Monsieur SALEM LELO
- 39. Monsieur Plamédi NGAMABA

